

# Aster d'Armorique

## *Galatella linosyris* var. *armoricana* (Rouy) B.Bock & J.-M.Tison



© CBNB, E. Quéré

**FAMILLE :** Asteraceae

**SYNONYMES :**

*Aster armoricanus* (Rouy) A.W.Hill ;  
*Aster linosyris* proles *armoricanus* Rouy ;  
*Aster linosyris* subsp. *armoricanus* (Rouy)  
Kerguelen ;  
*Aster linosyris* var. *armoricanus* (Rouy) P.Fourn. ;  
*Crinolina linosyris* subsp. *armoricana* (Rouy) Holub ;  
*Galatella linosyris* subsp. *armoricana* (Rouy)  
Greuter.

**NOMS VERNACULAIRES :**

Aster d'Armorique

**TYPE BIOLOGIQUE :** hémicryptophyte

**TAILLE :** 5 - 20 (40) cm

**FLORAISON :** juillet à octobre

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : vulnérable (UICN, MNHN, Fédération CBN, 2012) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : vulnérable (Quéré et al., 2015).

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**

- Espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995)

L'Aster d'Armorique est un taxon endémique de Bretagne. Il ne pousse que dans trois communes littorales du Morbihan.

### Description

L'Aster d'Armorique est une plante vivace herbacée à fleurs jaunes. C'est une variété littorale d'une espèce à répartition plus vaste, la *linosyris* à feuilles de lin (*Galatella linosyris* (L.) Rchb.f.).

Le port de l'Aster d'Armorique est le plus souvent prostré ; chaque souche émet plusieurs tiges densément feuillées, couchées ou ascendantes. Les feuilles sont sessiles, linéaires et mesurent de 3 à 4,5 cm de long sur environ 2 mm de large. Elles sont de couleur vert foncé, rugueuses sur les bords et ponctuées de glandes en dessous.

Les fleurs jaune or sont toutes tubulées. Elles forment des capitules de 1 à 1,5 cm de large. Ces capitules sont regroupés par 1 à 5. Les fruits sont des akènes, bruns à maturité et prolongés d'une aigrette roussâtre.

### Confusions possibles

L'Aster d'Armorique se reconnaît facilement à ses fleurs jaunes, toutes tubulées, et ses feuilles linéaires.

La distinction avec sa « cousine » *Galatella linosyris* var. *linosyris* (L.) Rchb.f. est plus délicate et repose surtout sur des critères de port et de taille.

Les individus bretons appartiennent tous à la variété *Galatella linosyris* var. *armoricana*.

### Écologie et biologie

L'Aster d'Armorique se développe sur les versants et plateaux des falaises littorales, sur des substrats sableux enrichis en matière organique (placages de sable sur falaise) et à faible capacité de rétention d'eau. Les plus belles populations, observées à Donnant en Sauzon (Belle-île-en-mer), se développent sur d'épais placages sableux éoliens qui constituent un massif dunaire « perché » sur le socle rocheux des falaises littorales. Dans les autres sites, les placages sableux sont moins étendus. Il s'agit généralement de versants de falaise sur lesquels on observe des dépôts sableux de plus faible épaisseur.

L'Aster d'Armorique privilégie les situations ensoleillées, on l'observe ainsi le plus souvent sur des versants exposés au sud et sud-ouest.

La plante trouve son optimum de développement dans des ourlets dunaires à *Brachypode* (*Brachypodium rupestre*) et *Géranium sanguin* (*Geranium sanguineum*), mais on la trouve également dans des pelouses et landes littorales.

© CBNB, E. Quéré

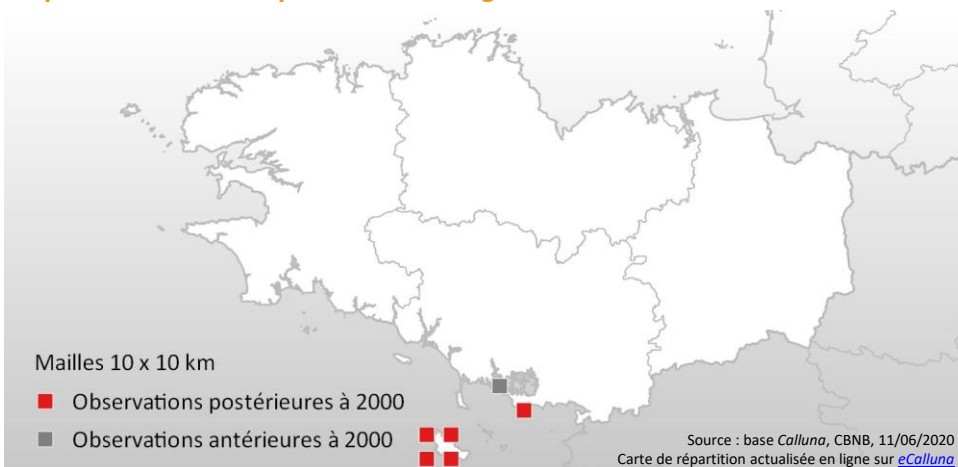


# *Galatella linosyris* var. *armoricana* (Rouy) B.Bock & J.-M.Tison

## Aster d'Armorique

Les populations d'Aster d'Armorique ne semblent actuellement pas menacées de disparition.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

MORBIHAN : Bangor, Saint-Gildas-de-Rhuys, Sauzon

### Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

En 2019, le Conservatoire botanique a réalisé un état des lieux des stations d'Aster d'Armorique. On dénombre au total 20 stations, réparties en trois foyers géographiques (Port Deuborh et Donnant à Belle-Île, Grand Mont en Saint-Gildas-de-Rhuys). L'espèce y semble globalement en bon état de conservation.

Au sein des ourlets dunaires (où il se développe préférentiellement), l'Aster d'Armorique est sensible à la concurrence végétale, en particulier par les espèces ligneuses, à l'enrichissement en éléments nutritifs du sol et à l'ombrage.

La majorité des stations d'Aster d'Armorique se situe sur des sites littoraux traversés par le sentier côtier, très fréquenté. Une forte fréquentation peut engendrer un élargissement du sentier et détériorer les stations de l'Aster. L'impact est particulièrement sensible sur le site du Grand Mont (Saint-Gildas-de-Rhuys).

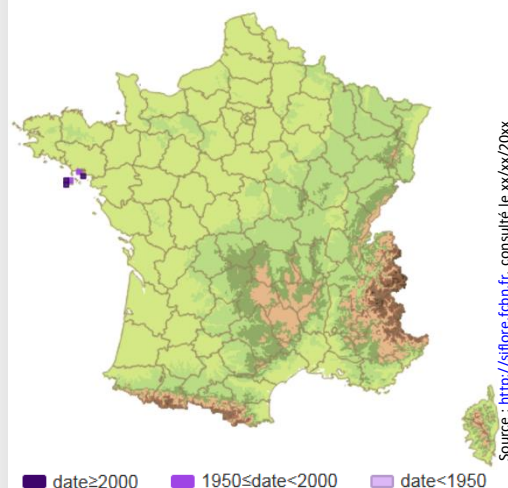
### Gestion actuelle et préconisations

A l'heure actuelle, l'Aster d'Armorique ne bénéficie pas de mesures de gestion spécifiques. L'élaboration d'un plan d'action en faveur de la flore à forte valeur patrimoniale de Belle-Île (travail en cours, piloté par le Conservatoire botanique et la Communauté de communes de Belle-Île) devrait permettre de mettre en place une gestion favorable au taxon.

Les ourlets constituent des milieux de transition entre les milieux ouverts (pelouses) et fermés (fourrés). Le maintien de ces milieux nécessite des opérations de gestion périodiques, permettant de revenir à un milieu ouvert, puis de le laisser évoluer librement pendant un certain nombre d'années et d'intervenir de nouveau lorsque les ligneux commencent à supplanter la végétation herbacée. Cette maîtrise de la fermeture des milieux peut s'opérer par fauche ou par pâturage extensif lorsque les ourlets s'étendent sur de vastes surfaces comme sur le plateau de Donnant.

La préservation des populations se développant en bordure du sentier côtier passe par une maîtrise et une canalisation de la fréquentation pour éviter un élargissement des cheminements.

### RÉPARTITION EN FRANCE



### RÉPARTITION MONDIALE :

L'Aster d'Armorique est un taxon endémique du littoral morbihannais, il constitue une variété littorale de la *Linomyris* à feuilles de lin, à répartition centre- et ouest-européenne.



© CBNB, E. Quéré

La plante fait l'objet d'un plan de conservation en Bretagne  
Plus d'informations à partir du [catalogue documentaire du CBN de Brest](#)